



## CONDUITE ACCOMPAGNEE

### Boite manuelle

**DOSSIER :** Photocopies des pièces suivantes à fournir :

- Votre carte d'identité.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (si âgé de plus de 17 ans).
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière ASSR 2
- 2 Photos d'identité (E-photo obligatoire ANTS).
- Votre Permis AM (BSR) si vous en êtes titulaire.
  - Justificatif de domicile de moins de 6 mois.
    - Attestation d'hébergement.
  - Carte d'identité de la personne qui héberge. (Même nom et prénom sur les 3 documents)

### PERMANENCE DU BUREAU :

- Mercredi : 16h à 18h
- Vendredi : 16h à 18h
- Samedi : 10h à 12h

### HORAIRES COURS DE CODE :

Nos séances de **code de la route** durent 1h. et sont encadrées par un Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière :

- Mercredi 15h
- Vendredi 18h
- Samedi 11h

### **Auto-école Jeannette**

14 Rue de l'église  
88360 Rupt sur Moselle  
Jeannette : 06.20.54.67.37  
[autoecolejeannette@yahoo.fr](mailto:autoecolejeannette@yahoo.fr)

### Evaluation de départ :

Obligatoire avant d'établir le devis et le contrat de formation

### GESTION ADMINISTRATIVE :

### FOURNITURES :

#### Kit B pochette

(Livre de code, Livret de conduite  
Fiche de suivi numérique  
et livret vérifications Permis obligatoires)

### CODE :

#### Forfait code valable 6 mois

(1 Accès en salle+ 1 Accès internet)  
Frais d'accompagnement  
à l'examen Théorique

### CONDUITE :

#### Formation initiale

(20 leçons de conduite à 52€)  
1 Rendez-vous préalable

### RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES :

1<sup>ER</sup> RVP Pratique et Théorie

2<sup>ème</sup> RVP Pratique et Théorie

Frais d'accompagnement  
à l'examen Pratique

**TOTAL 1 783,00 €**

*Payable en 5 fois (356.60€)*

Redevance examen code	30,00 €
Leçon supplémentaire	52,00 €
Renouvellement accès internet	30,00 €
Valable 3 mois	
Tarifs TTC dont TVA 20%	